



# Confédération Paysanne

Syndicat pour une agriculture paysanne et  
la défense de ses travailleurs

Rhône

Membre de la Coopération Européenne Via Campesina et de la Via Campesina

---

Lyon, le 17 juin 2020

**Madame Véronique TRILLET-LENOIR**  
**Député européenne**

**Objet : Finalisation de l'accord de libre-échange UE-Mexique**

Madame la Députée

La Commission Européenne vient d'annoncer ce 28 avril 2020 la finalisation des négociations de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Mexique, en pleine pandémie de coronavirus.

Nous vous écrivons pour exprimer notre opposition à cet accord de libre-échange et notre colère vis-à-vis de tous ces accords qui placent l'intérêt des investisseurs et le profit des multinationales au-dessus des droits sociaux, humains et environnementaux, au-dessus même de notre droit à l'avenir.

Ces accords ne sont jamais contraignants sur les aspects sociaux et écologiques mais ouvrent grand la porte au commerce et aux investissements en hypothéquant notre avenir et notre planète.

Les populations mexicaines et européennes sont toutes perdantes et victimes de cet accord de libre-échange. Ce dernier vient dramatiquement aggraver l'accord déjà en vigueur depuis 2000, qui avait déjà augmenté les échanges commerciaux de 148 %.

Cet accord de libre-échange ne tire aucun enseignement de la crise sanitaire planétaire du coronavirus. L'effondrement de la biodiversité, le changement climatique, le développement de l'agriculture industrielle et l'hypermondialisation des chaînes de production et des échanges sont autant de causes de notre situation actuelle, dont les effets sont aggravés par ces accords de libre-échange.

Cet accord est une grave menace sur la biodiversité mondiale. Le Mexique abrite entre 10 et 12 % de la biodiversité mondiale et est donc un pays crucial concernant cet enjeu. C'est aussi un pays important en termes de biodiversité cultivée, notamment concernant les variétés paysannes de maïs. Or, les multinationales, bénéficiaires de ces accords de libre-échange, encouragent la déforestation et la destruction des écosystèmes locaux par leurs activités et tentent par tous les moyens de restreindre le libreaccès aux semences et d'en tirer profit par le brevetage du vivant et le développement des OGM. Ainsi, les multinationales européennes bafouent régulièrement les droits humains et détruisent en toute impunité l'environnement sur le territoire mexicain, préparant le terrain pour une crise alimentaire locale voire un nouveau Covid-19. Selon l'ONG Global Witness, le Mexique est d'ailleurs le second pays au monde, après le Brésil, à enregistrer le plus d'assassinats des défenseurs de la terre, des droits sociaux et de l'environnement.

Cet accord est climaticide car il va augmenter massivement les investissements dans les hydrocarbures (pétrole, gaz, gaz de schiste) au Mexique par des acteurs comme Total, ainsi que l'émission de gaz à effet de serre par l'augmentation des transports transatlantiques.

Cet accord est destructeur pour les agricultures des deux côtés de l'Atlantique.

L'importation massive de viande bovine (20 000 tonnes de contingent supplémentaire) et de miel (contingent de 35 000 tonnes) vont porter encore un coup à ces productions en Europe, et donc au revenu paysan et à l'aménagement de nos territoires ruraux indispensables pour un équilibre social et écologique. Dans l'autre sens, nos exportations de produits laitiers et autres vont empêcher le développement de l'agriculture locale. Pire, les multinationales comme Veolia sont des contributeurs majeurs aux inégalités d'accès à l'eau au Mexique, ressource de plus en plus rare et polluée par des activités économiques recherchant le seul profit à court-terme, activités encouragées par cet accord de libre-échange.

Enfin, cet accord représente un déni de démocratie car il bafoue les droits humains des peuples autochtones, se négocie dans l'opacité la plus totale et instaure un tribunal d'arbitrage Etats / investisseurs favorable au moins-disant social et environnemental, tout cela contre l'avis de la majorité de nos concitoyens.

A contre-courant des enseignements de la crise que nous subissons aujourd'hui de plein fouet, cet accord de libre-échange est une énième attaque insupportable des droits humains, sociaux et écologiques. Nous exigeons le retrait immédiat de l'UE de cet accord ainsi qu'une remise à plat complète de l'ensemble des accords de libre-échange en cours.

La souveraineté alimentaire, le partage des connaissances sur le plan médical, le respect de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique sont des objectifs supérieurs auxquels le commerce et les investissements doivent se soumettre au plus vite, sous peine de reproduire catastrophe sur catastrophe au détriment des peuples du monde.

Nous vous prions d'agréer, Madame la députée, nos salutations les plus sincères.

Pour la Confédération paysanne du Rhône

**Antoine PARISET**  
Maraicher à Orliénas  
Porte-Parole

